

Saint-Denis,

Le 22/06/23

La Mairie de Saint-Denis continue ses attaques sur les personnels précaires de l'Enfance !

Nous avons appris ces derniers jours une nouvelle attaque de la municipalité contre les animatrices et animateurs du service Enfance.

En effet, l'ensemble des collègues vacataires ont reçu un courrier cette semaine leur annonçant que la mairie avait fait des erreurs sur le versement des payes ces derniers mois, sans précision autre qu'un problème de logiciel.

Sans aucune considération sociale, notamment de prise en compte du coût de la vie, la municipalité prends la décision de récupérer les sommes qui seraient dues en totalité sur le salaire du mois de Juin de nos collègues, allant jusqu'à demander plusieurs centaines d'euros (de 100 à 800€ en fonction des collègues que nous avons rencontrés) à des collègues qui gagnent déjà très peu (entre 200 et 1000€ par mois en fonction de leurs contrats).

Le Maire, responsable et garant du paiement du salaire des agent-e.s prévoit donc de retirer des sous à nos collègues, risquant de les plonger dans de grosses difficultés financières, encore plus à la veille des congés d'été.

Sans contester ces possibles erreurs, des collègues sont allés demander un échéancier afin d'étaler le remboursement sur plusieurs mois, la mairie leur a opposé une fin de non-recevoir.

La volonté de la municipalité serait-elle de plonger ses agent-e.s dans une plus grande précarité encore ?

Il est intolérable que la municipalité fasse payer ses erreurs à nos collègues qui ne sont pas responsables de cette situation, et qui travaillent au quotidien dans des conditions plus que difficiles afin de rendre un service public de qualité aux habitantes et habitants de Saint-Denis.

Gilbert LOIMON
Secrétaire Général
Du SNUTER93-FSU